



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 11 septembre 2018

La fin de l'hiver approche TOUS ENSEMBLE, restons mobilisés contre la dengue !

6 553 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année. L'épidémie se maintient toujours et la persistance du virus pendant l'hiver fait craindre une épidémie de grande ampleur au cours de l'été austral. **La mobilisation conjointe de l'ensemble des acteurs et de la population est nécessaire.** Une journée académique de sensibilisation et de lutte contre la dengue est organisée ce 11 septembre dans les écoles, collèges et lycées volontaires de l'île. Ainsi, les enseignants peuvent consacrer chaque première heure de cours, ou une séance dans la matinée, à informer et échanger avec les élèves afin d'aborder les mesures de prévention individuelles et collectives à connaître et à mettre en œuvre par TOUS.

11 septembre 2018 : Journée académique de sensibilisation et de lutte contre la dengue

Le recteur de l'académie de La Réunion a invité les enseignants à contribuer activement à la limitation de la diffusion de la dengue. Ainsi, ce 11 septembre, chaque première heure de cours, ou une séance dans la matinée, peut être consacrée à une information et à un échange avec tous les élèves dans des écoles, collèges et lycées volontaires.

Cette heure permet d'aborder les mesures de prévention que tous doivent connaître et mettre en œuvre.

En protection individuelle :

- La nécessité de **consulter un médecin en cas de symptômes et de continuer à se protéger** des piqûres de moustiques pour protéger son entourage si on est porteur de la dengue.
- Le port de **vêtements longs**.
- L'utilisation de **répulsifs**.

En protection collective, il s'agit de :

- Participer à l'**élimination des gîtes larvaires**.
- **Développer des actions d'information et de prévention** à l'attention des élèves tout au long de l'année.

Les élèves sont ensuite invités à sensibiliser leur entourage à participer à la lutte anti vectorielle et à faire le tour de leur jardin en rentrant chez eux.

Pour aborder les aspects de la prévention et de la lutte contre la dengue, des documents académiques ont été mis à disposition des enseignants.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Des renforts dans les collectivités

Une enveloppe exceptionnelle de contrats aidés « Parcours-Emploi-Compétences » (PEC) a été mise à disposition des collectivités pour contribuer à la lutte contre la dengue. Ces contrats disposent d'un renforcement du financement Etat et d'une aide complémentaire de l'ARS OI, portant le taux de prise en charge à 85% et 95% (au lieu de 70% et 80%) selon les profils recrutés. Sur les 600 contrats aidés mis à disposition, plus de 350 recrutements ont été réalisés ou sont en cours. La CIVIS vient notamment de recruter 7 personnels qui développeront des actions de communication et de sensibilisation : mobilisation des associations, des relais d'information dans les quartiers, interventions en porte-à-porte... A cet effet, ils recevront dès cette semaine une formation dispensée par les services de lutte anti vectorielle de l'ARS OI.

La campagne de communication se poursuit

Cette semaine, les actions sont concentrées sur les réseaux sociaux :

- ⇒ [Information en continu sur l'épidémie](#) (relai des actions sur le terrain, des messages de prévention, etc.)
- ⇒ [Campagne d'affichage](#) « Ne laissons pas la dengue passer l'hiver » (ci-contre)
Cette semaine, le visuel met avant les actions de sensibilisation menées par la Croix Rouge Française.



L'ensemble des informations liées à l'épidémie de dengue sont quotidiennement mises à jour sur le [site internet de l'ARS Océan Indien](#), ainsi que sur les réseaux sociaux :

- ⇒ [la page Facebook Ensemble contre les moustiques](#)
- ⇒ [et le compte Twitter des services de l'Etat à La Réunion](#)

Situation épidémiologique au 11 septembre 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 3 au 9 septembre (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **15 cas de dengue** ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

- **Dans l'ouest :**
Saint-Paul, Bois de Nèfles (1 cas), Saint-Paul, Gare routière et Etang (1 cas), Saint-Gilles les Hauts (1 cas), Saint-Gilles les Bas (1 cas), Le Port (2 cas), Saint-Leu (1 cas).
- **Dans le sud :**
Saint-Pierre (3 cas), Ravine des Cabris (1 cas), Le Tampon (2 cas), Saint-Joseph (1 cas).
- **A Saint-Denis (1 cas).**

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **6 553 cas** de dengue
- **139 hospitalisations** pour dengue
- **442 passages aux urgences**
- **3 décès**, dont 2 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

